



Ordre des
masseurs-kinésithérapeutes

Elections des conseillers régionaux et nationaux de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Procès verbal de dépouillement

**Conseil interrégional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes
de Provence - Alpes - Côte d'Azur / Corse - Libéral - Tour unique**

**Instance : Conseil Interrégional de Provence Alpes Côte d'Azur
et Corse, Villa d'Este, 15 avenue Robert Schumann, 13002**

MARSEILLE

Collège : Libéral

Sous-collège : Provence - Alpes - Côte d'Azur / Corse

Secteur : CRO

Composition du bureau de vote

Le 18/06/2024 à 16:11:52, s'est réuni le bureau de vote de **Ordre des masseurs-kinésithérapeutes** pour le scrutin **Conseil interrégional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes de Provence - Alpes - Côte d'Azur / Corse - Libéral - Tour unique** composé de :

- COSTA Fabrice (Président) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- RICHELME Hélène (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- GELLY Luc (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*

Cérémonie de scellement

Lors d'une réunion de scellement effectuée avant le début du vote, les membres du bureau de vote ont pu :

- Vérifier la conformité de la configuration du vote
- Vérifier la conformité des propositions
- Assister à un test de scrutin - en son entier - comprenant notamment :
 - La saisie de clés permettant de générer la clé de chiffrement des bulletins
 - Le scellement de la plateforme de vote
 - La connexion d'un électeur sur son interface de vote
 - Le vote d'au moins un électeur
 - Le déclenchement du dépouillement grâce aux clés des membres du bureau de vote
 - La publication des résultats
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant qu'électeur
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant que membre du bureau de vote
- Constater l'accessibilité des instructions de vote

A l'issue de ces tests, vérifications et formations, le système de vote a été scellé le 31/05/2024 à 15:18:21 entraînant la génération des empreintes numériques suivantes :

Empreinte numérique de l'application (version 7.8.3) :

bde2d9f7bb9c03d699dc404ad24c49b902979e0671c0a3f9d4a6c71a03d3eb34

Empreinte numérique de la liste électorale composée de 70 électeurs totalisant 70 voix :

7f317d988a0b42f22be2d55d6d2142e21e2621fc98f651d31d71078ccb1c279e

Empreinte numérique de la configuration du vote et des propositions :

Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	70
Nombre de bulletins dans l'urne	62
Taux de participation	88,57 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	61
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges	3

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
<u>BOUCHET Hélène & MICHEL Stéphane</u>	30	49,18 %	Titulaire
<u>DURAND Nicolas & VALETTE Léa</u>	26	42,62 %	Suppléant
<u>LAMBERT Gilles & LOISEAU Anaïs</u>	29	47,54 %	Titulaire
<u>PRUFER Marion & CHALMIN Baptiste</u>	3	4,92 %	Suppléant
<u>PSAÏLA Christophe & ROSSOTTI Sandra</u>	27	44,26 %	Titulaire
<u>SANSELME Sabrina & CORNILLE Stéphane</u>	0	0,00 %	
<u>VERGNE Florence & BAILLY Jean-Thomas</u>	20	32,79 %	Suppléant
Total	61	100 %	

Détail des calculs d'attribution des 3 sièges

Attribution des sièges à la majorité relative
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES TITULAIRES
Attribution de 3 sièges
- Sièges 1 attribué à BOUCHET Hélène & MICHEL Stéphane
- Sièges 2 attribué à LAMBERT Gilles & LOISEAU Anaïs
- Sièges 3 attribué à PSAÏLA Christophe & ROSSOTTI Sandra
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES SUPPLEANTS
Attribution de 3 sièges
- Sièges 1 attribué à DURAND Nicolas & VALETTE Léa
- Sièges 2 attribué à VERGNE Florence & BAILLY Jean-Thomas
- Sièges 3 attribué à PRUFER Marion & CHALMIN Baptiste

Aide aux électeurs

Certains électeurs ne pouvant se connecter à la plateforme de vote ont pu adresser une demande d'aide.

Les membres du bureau de vote, organisateurs ou l'équipe technique LegaVote se sont assurés de l'identité des personnes demandant les modifications, ils ont accepté 1 demande et en ont clos 0.

Observations et réclamations

Pas d'observations particulières à formuler, tout s'est bien déroulé.

Annexes

L'ensemble des preuves du bon déroulement des opérations de vote permettant également un contrôle a posteriori est accessible via les fichiers suivants :

- **Rapport de résultats**

Fichier : 26_resultats_conseil_interregional_de_l_ordre_des_masseurs_kin.csv
Empreinte (sha256) : *da6f9ce3241183568f7a3a3d955668036c8a35754c531553de59966aaa03af48*

- **Liste électorale**

Fichier : 26_listeelectorale_conseil_interregional_de_l_ordre_des_masseurs_kin_1295162630.csv
Empreinte (sha256) : *72f55b88593e98ca2a4fdf494c85aaa58967e9cd4b9fbecb84f46f664345ea5f*

- **Liste des tickets**

Fichier : 26_modifs_conseil_interregional_de_l_ordre_des_masseurs_kin.csv
Empreinte (sha256) : *9469993594d7c18d8b54cbbb770fc536ef0b742e2d521c1fb2bdd8591a835514*

- **Liste d'émargement**

Fichier : 26_listeemargement_conseil_interregional_de_l_ordre_des_masseurs_kin.csv
Empreinte (sha256) : *eaebdd80f666c5b135b0d42838d4cde4e909bfae1f84b3a08513224abdb53352*

- **Registre d'activité du serveur de vote**

Fichier : 26_vote_registre.csv
Empreinte (sha256) : *cfd82062ddd6304d7c463b54e51465615c11e8645d89521d5b373ff1833c69fd*

- **Registre d'activité de l'urne**

Fichier : 26_urne_registre.csv
Empreinte (sha256) : *56590d29c6a3eaa6b7460d307b92ba4a260451369a05b841c2214160a4ade86a*

Signatures des membres du bureau de vote

COSTA Fabrice

Président

RICHELME Hélène

Assesseur

GELLY Luc

Assesseur